



Traité Yebamot

Michna 2 - Chapitre 5

כיצד: עשה מאמר ביבמתו, ונתן לה גט צריכה ממנו חליצה;
עשה מאמר, וחלץ צריכה ממנו גט. עשה מאמר, ובעל הרי זו
כמצותה.

Comment cela ? Si quelqu'un s'est engagé vis-à-vis de sa belle-sœur, puis qu'il divorce avec elle, il faut aussi qu'il fasse 'Halitsa. Si, après l'engagement il a fait 'Halitsa, il lui faut aussi divorcer avec elle. Si après l'engagement, il a eu des rapports avec elle, il a accompli la Mitsva comme il se doit.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions